Nations Unies S/PV.6894



# Conseil de sécurité

Soixante-septième année

*Provisoire*

**6894**e séance

Mercredi 19 décembre 2012, à 10 h 20

New York

| | | |
|---|---|---|
| *Président* : | M. Loulichki | (Maroc) |
| *Membres* : | Afrique du Sud | M. Laher |
| | Allemagne | M. Wittig |
| | Azerbaïdjan | M. Musayev |
| | Chine | M. Wang Min |
| | Colombie | M. Osorio |
| | États-Unis d'Amérique | Mme Rice |
| | Fédération de Russie | M. Churkin |
| | France | M. Araud |
| | Guatemala | M. Rosenthal |
| | Inde | M. Hardeep Singh Puri |
| | Pakistan | M. Masood Khan |
| | Portugal | M. Cabral |
| | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Sir Mark Lyall Grant |
| | Togo | M. M'Beou |

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne



12-65556 (F)



*La séance est ouverte à 10 h 20.*

**Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

**La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne**

**Le Président** (*parle en arabe*) : En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne à présent la parole à M. Feltman.

**M. Feltman** (*parle en anglais*) : Il s'agit de la dernière séance d'information consacrée au Moyen-Orient pour l'année 2012. Il y a quelques mois, je m'inquiétais ouvertement devant le Conseil de ce que le monde ne détourne son attention du conflit israélo-palestinien, mais il faut reconnaître que les événements récents se sont chargés de remettre cette question sur le devant de la scène. Les derniers mois de cette année 2012 ont fait ressortir, à tout le moins, à quel point la dynamique en faveur de la solution des deux États s'est enlisée et combien nous devrons intensifier nos efforts l'année prochaine pour inverser cette tendance, tant qu'il en est encore temps.

Comme les membres du Conseil le savent bien, le 29 novembre, l'Assemblée générale a accordé à la Palestine le statut d'État nonmembre observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies, ce qui a été célébré pacifiquement en Cisjordanie et à Gaza. À la suite de cet important vote, le Secrétaire général a souligné que les Palestiniens ont le droit légitime d'avoir leur propre État indépendant et qu'Israël a le droit de vivre en paix et en sécurité avec ses voisins. Il n'y a pas d'autre voie que celle des négociations pour ce faire, et le vote souligne la nécessité urgente de reprendre des pourparlers constructifs. Le Secrétaire général, consterné par le langage qu'ont tenu diverses parties à l'occasion de ce vote, a aussi demandé à toutes les parties concernées d'agir de façon responsable.

À la suite de l'adoption de la résolution 67/19, le Gouvernement israélien a annoncé qu'il allait approuver des plans pour la construction de colonies comprenant 3 000 logements en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, et, fait plus alarmant, a indiqué que la planification se poursuivrait concernant plusieurs milliers de logements dans la zone E1 de la Cisjordanie, entre Jérusalem et l'implantation de Ma'ale Adumim. Le Secrétaire général s'est dit vivement préoccupé et déçu par ces annonces. De nombreux dirigeants dans le monde ont fait de même. En outre, le Gouvernement israélien a décidé d'accélérer la construction de quelque 6 500 logements à Jérusalem-Est déjà approuvés, notamment à Givat Hamatos. L'implantation de colonies en Cisjordanie, notamment à Jérusalem-Est, viole le droit international et constitue un obstacle à la paix. S'ils viennent à être appliqués, ces plans porteraient un coup quasi fatal aux chances qui restent de réaliser la solution des deux États.

Cette évolution ne fait qu'accroître le nombre de plus en plus important d'approbations d'implantations ces derniers mois. Selon les informations fournies par des organisations non gouvernementales, le nombre d'appels d'offres pour la construction de nouveaux logements pour les colons a triplé en 2012, comparativement à 2011. Sachant bien comment les colonies se sont développées et élargies depuis la signature des Accords d'Oslo, les observations de certains responsables israéliens, assurant que ces annonces n'avaient pour une part qu'une valeur symbolique, ne nous rassurent point. Nous prions instamment le Gouvernement israélien de répondre aux appels de la communauté internationale lui demandant d'annuler ces plans.

Le 12 décembre, le Ministre des finances israélien a approuvé la confiscation de fonds palestiniens d'une valeur de 435 millions de shekels, soit près de 115 millions de dollars, qui ont été transférés à la compagnie israélienne d'électricité. Le Secrétaire général s'est, certes, félicité de la disposition affichée par Israël ces derniers mois de transférer les recettes fiscales aux Palestiniens pour redresser leur situation budgétaire, mais nous pensons que la décision unilatérale prise par Israël concernant l'utilisation des fonds palestiniens nuit à l'intégrité de l'Autorité nationale palestinienne.

En outre, la décision du Gouvernement israélien de retenir les revenus palestiniens jette le doute sur la volonté d'Israël de respecter les dispositions du Protocole de Paris concernant le transfert entier, opportun, prévisible et transparent des taxes et droits de douanes. Elle intervient au moment où les Palestiniens connaissent déjà une situation budgétaire difficile qui compromet les réalisations considérables de l'Autorité nationale palestinienne ces dernières années sous la direction du Président Abbas et du Premier Ministre Fayyad. Le Gouvernement palestinien n'a pas été en mesure de verser les salaires de ses employés. Des manifestations d'enseignants palestiniens ont eu lieu en Cisjordanie le 16 décembre et les jours qui ont suivi pour protester contre le non-versement des salaires.

Nous demandons à Israël de revenir sur sa décision et de reprendre sans plus tarder le transfert des revenus . Nous insistons aussi sur l'importance pour Israël et l'Autorité nationale palestinienne de décider par le biais de pourparlers directs de la suite à donner aux réclamations financières non satisfaites.

Le 9 décembre, le Comité de suivi de l'Initiative de paix arabe s'est réuni à Doha. Dans son communiqué final, il a souligné les prochaines mesures prévues, notamment le transfert de fonds supplémentaires à l'Autorité palestinienne pour compenser la perte de revenue par suite des mesures de représailles liées au vote de l'Assemblée générale. Le Secrétaire général espère que les États arabes et d'autres qui ont exprimé leur appui lors du vote en faveur de la Palestine à l'Assemblée générale donneront effectivement suite à leur vote en effectuant des versements concrets, rapides et généreux pour aider l'Autorité palestinienne à répondre aux besoins du peuple palestinien. La Ligue des États arabes a aussi exprimé des doutes concernant l'architecture internationale sous-tendant le processus de paix et annoncé qu'elle entamera des consultations avec des parties prenantes internationales.

Les dirigeants palestiniens ont laissé entendre qu'ils iraient au-delà du vote de l'Assemblée générale pour s'adresser à d'autres institutions internationales. En particulier, le Président Abbas a déclaré que l'annonce par Israël concernant la zone E1 avait franchi ce qu'il considère comme une ligne rouge à ne pas dépasser. De ce fait, un dangereux blocage s'est installé. Les déclarations des deux côtés sonnent comme un défi et ne feront qu'éloigner un peu plus les parties de la réalisation de la solution des deux États, qui reste celle en faveur de laquelle elles se sont publiquement engagées. Il importe fondamentalement que les parties évitent les mesures négatives qui minent la situation sur le terrain et compliquent un retour aux négociations.

Dans ce contexte, les envoyés du Quatuor se sont réunis à Bruxelles le 12 décembre. Ils ont discuté des moyens d'aider les parties à éviter l'escalade au niveau diplomatique et sur le terrain à court terme, tout en cherchant un moyen de retourner aux négociations. Il est manifeste qu'il faudra donner un nouvel élan aux efforts substantiels de paix en 2013. À cette fin, l'Organisation des Nations Unies continuera de collaborer activement avec toutes les parties concernées.

Les acteurs régionaux et les partenaires du Quatuor ont un rôle important à jouer. Le 10 décembre, les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne (UE) ont réaffirmé les positions de l'UE, notamment sur les paramètres des négociations, et indiqué à nouveau que mettre fin au conflit israélo-palestinien était une priorité stratégique. L'Initiative de paix arabe reste aussi un cadre d'appui crucial qui devrait être encouragé et entretenu.

Ces événements interviennent dans le contexte d'une situation qui se détériore sur le plan de la sécurité en Cisjordanie, d'un calme précaire à Gaza après la série d'hostilités du mois dernier et d'une transformation du paysage géopolitique dans la région. En Cisjordanie, l'efficacité des forces de sécurité palestiniennes et leur coordination avec les forces de sécurité israéliennes ont été mises à l'épreuve plusieurs fois au cours de la période considérée. Invoquant des raisons de sécurité, les forces de sécurité israéliennes ont intensifié les opérations et les arrestations en Cisjordanie occupée.

Du 27 novembre au 17 décembre, 182 opérations sont soldées par deux morts, 159 blessés et 182 personnes arrêtées parmi les Palestiniens, et 7 soldats israéliens blessés. Il est particulièrement préoccupant de constater que les forces israéliennes auraient arrêté plusieurs membres des forces de sécurité et des services du renseignement palestiniens. Le 6 décembre, un affrontement qui a opposé des soldats israéliens et des policiers palestiniens dans le centre d'Hébron aurait fait neuf blessés parmi les Palestiniens et entraîné l'arrestation de 20 autres Palestiniens.

Le 3 décembre, près de Naplouse, un Palestinien aurait embouti son véhicule contre un véhicule transportant du personnel de sécurité israélien. D'après les rapports israéliens, le Palestinien aurait attaqué les soldats à la hache, blessant deux d'entre eux. Il a ensuite été abattu par les forces de sécurité israéliennes. Le 12 décembre dans le centre d'Hébron, un adolescent palestinien qui aurait menacé des soldats a été abattu par les forces israéliennes. Au cours des émeutes qui ont suivi, plus de 20 Palestiniens ont été blessés.

Les affrontements entre Palestiniens et colons israéliens sont presque quotidiens; il s'agit essentiellement de lancers de pierres de part et d'autre, qui font des blessés et des dégâts matériels. Des attaques dites du « prix à payer » ont entraîné la destruction de biens palestiniens près de Ramallah et d'Hébron et la profanation d'un monastère chrétien à Jérusalem-Ouest. Le Premier Ministre Nétanyahou a exprimé publiquement son dégoût face à ces événements. Le 4 décembre, les forces de sécurité israéliennes ont détenu près d'Hébron trois Israéliens soupçonnés d'être les auteurs de ces attaques.

Les forces de sécurité israéliennes ont démoli 14 structures en Cisjordanie occupée, dont la Mosquée Al-Mafkara près d'Hébron. Ces démolitions ont entraîné le déplacement de 41 Palestiniens. Par ailleurs, le 11 décembre au petit matin, les forces de sécurité israéliennes, menant une autre incursion dans la zone A sous contrôle palestinien, ont investi le siège de trois organisations non gouvernementales à Ramallah et auraient confisqué du matériel sensible, dont des ordinateurs et des caméras.

Trois membres du Conseil législatif palestinien arrêtés récemment ont été condamnés à six mois de détention administrative. Nous jugeons alarmantes les informations faisant état de l'arrestation de plus de 500 Palestiniens en Cisjordanie au mois de novembre, soit plus du double des arrestations signalées des exposés de septembre et d'octobre.

Nous restons préoccupés par la situation des quelque 4 400 prisonniers palestiniens retenus dans des centres de détention israéliens. Leur situation a été examinée lors d'une conférence de la Ligue des États arabes sur les prisonniers palestiniens qui s'est tenue à Bagdad les 11 et 12 décembre. Nous sommes particulièrement préoccupés par les indications selon lesquelles certains détenus auraient continué leur grève de la faim, en dépit des progrès initiaux réalisés après l'accord conclu en mai visant à mettre fin aux grèves de la faim. Le 2 décembre, les autorités israéliennes ont ré-autorisé les visites familiales pour les prisonniers de Gaza détenus en Israël.

Le 12 décembre, le Cabinet palestinien a annoncé que le deuxième tour des élections locales aurait lieu le 22 décembre, après avoir été reporté en raison des incidents survenus à Gaza.

Le calme à Gaza, rétabli grâce à l'intervention de l'Égypte le 21 novembre, s'est généralement maintenu, mais il demeure précaire. Depuis le dernier exposé, une roquette a été tirée depuis Gaza contre Israël, et un obus israélien a atterri à Gaza. Les forces de sécurité israéliennes ont fait deux incursions à Gaza. Un civil palestinien a été tué et 37 civils palestiniens ont été blessés par des tirs israéliens, principalement lorsqu'ils tentaient de s'approcher de la barrière frontalière. Plusieurs pêcheurs de Gaza ont également été attaqués par les forces israéliennes alors qu'ils naviguaient à proximité de la nouvelle limite de pêche fixée à six milles nautiques; un pêcheur a été blessé par balle, une trentaine d'autres ont été brièvement détenus et des bateaux de pêche palestiniens ont été endommagés et confisqués.

D'une manière générale, l'impact de la violence du mois dernier a exacerbé les vulnérabilités de certains des habitants les plus pauvres de Gaza, et 3 000 personnes ont besoin d'une aide et de logements d'urgence. S'agissant des besoins en matière de financement de l'assistance humanitaire recensés par l'ONU et les organisations non gouvernementales partenaires, 12 à 13 millions de dollars seraient nécessaires pour répondre aux besoins immédiats pour le restant de 2012. Par ailleurs, il faudrait au moins 70 millions de dollars pour relancer l'aide humanitaire au cours des premiers mois de 2013.

Le chef du Hamas, Khaled Meshaal, s'est rendu à Gaza pour la première fois du 7 au 10 décembre 2012. Sa visite a coïncidé avec le vingt-cinquième anniversaire de la création du Hamas, un événement auquel ont assisté un certain nombre de délégations étrangères et le Fatah. Khaled Meshaal a exprimé son appui en faveur de la fin de la division palestinienne. L'ONU appuie la réconciliation palestinienne dans le contexte des engagements pris par l'Organisation de libération de la Palestine, qui continuent d'être un élément central mais toujours non réalisé de la résolution 1860 (2009). L'ONU condamne cependant les déclarations provocatrices faites par Khaled Meshaal à l'égard d'Israël et rejette toute tentative visant à promouvoir la violence à des fins politiques ou à nier le droit d'exister d'Israël. Les préoccupations d'Israël en matière de sécurité sont légitimes. Il faut les respecter. Ignorer ou rejeter ces préoccupations légitimes nuit à la perspective d'une solution de deux États.

Je tiens à réitérer que le cessez-le-feu est l'occasion d'examiner les causes profondes du conflit énoncées dans la résolution 1860 (2009). Alors que les pourparlers se poursuivent en vue de mettre en œuvre l'accord de cessez-le-feu, nous engageons instamment toutes les parties à respecter rigoureusement cet accord, en commençant par la sécurité. Les parties doivent convenir de changements politiques qui traitent des causes de l'instabilité à Gaza et de la violence récurrente. Ces changements doivent inclure la fin de la contrebande d'armes et l'ouverture intégrale des points de passage.

Le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient reste en contact étroit avec les autorités égyptiennes afin d'encourager la réalisation de progrès dans tous les aspects de l'accord de cessez-le-feu. Nous préconisons notamment une extension des limites maritimes; l'importation sans limite des agrégats, des barres de fer et du ciment; et les transferts de marchandises entre Gaza et la Cisjordanie, ainsi que les exportations vers Israël et au-delà. Il importe

également que soient identifiés et mis en œuvre des moyens concrets de mettre fin à la contrebande d'armes. L'ONU est prête à aider les parties sur tous les aspects de ces questions.

En République arabe syrienne, où le conflit dure déjà depuis 22 mois, la violence et les affrontements militaires sont pris dans une escalade dangereuse. Ce week-end, le Secrétaire général a exprimé dans une déclaration son inquiétude croissante face à cette escalade, notamment quant aux informations faisant état de tueries communautaires dans le village d'Aqrab, dans la province de Hama, et à la violence qui s'est emparée du camp de réfugiés palestinien de Yarmouk, à Damas. Toutes les parties faillent à leurs obligations de protéger les civils. Le Conseil doit rappeler aux parties au conflit leurs obligations de respecter le droit international humanitaire, ainsi que les conséquences pour ceux qui n'y souscrivent pas.

Valerie Amos a informé ce Conseil il y a deux jours, lors de consultations privées, de sa visite en Syrie et souligné la gravité de la crise humanitaire grandissante. Plus de 500 000 personnes ont fui la violence pour devenir des réfugiés enregistrés dans des pays voisins de la Syrie et d'autres États. Le Liban, la Jordanie, la Turquie et l'Iraq accueillent maintenant respectivement plus de 150 000, 145 000, 135 000 et 65 000 réfugiés syriens, ce qui fait du Liban le pays accueillant le plus grand nombre de réfugiés syriens enregistrés dans la région. Il y a en outre au Liban un nombre croissant de réfugiés palestiniens provenant de la Syrie, dont 2 000 à 4 000 qui ont franchi la frontière ces derniers jours, venant surtout du camp de Yarmuk.

À l'occasion de leurs récentes visites respectives dans la région, le Secrétaire général et le Vice-Secrétaire général ont pu se rendre compte personnellement de la situation tragique des réfugiés syriens. Ils ont remercié les pays hôtes de leur hospitalité et de leur générosité et se sont engagés à demander aux donateurs d'alléger leur fardeau financier.

S'il importe que les voisins de la Syrie continuent de permettre à ceux qui fuient la violence en Syrie d'entrer dans leurs pays, l'une des priorités de la communauté internationale doit être d'aider ces pays à faire face à la situation et de répondre aux besoins des réfugiés. Nous demandons aux donateurs de contribuer plus généreusement à nos efforts et de répondre à l'appel révisé lancé aujourd'hui. Seulement la moitié environ de ce qui est nécessaire pour répondre aux besoins de la population en Syrie et des réfugiés a été reçue. Cela est tout à fait insuffisant.

Comme nous l'avons souligné à maintes reprises, l'approche militaire adoptée par les deux parties a un coût désastreux en termes de pertes en vies humaines et de destructions, et engendre un risque grave de conflit sectaire et communautaire, de radicalisation et de terrorisme. Si rien n'est fait pour changer la dynamique actuelle et s'orienter vers une solution politique, la destruction de la Syrie sera l'issue probable.

Les craintes de longue date de voir le conflit en Syrie menacer la stabilité et la sécurité de ses voisins se sont accrues. Pendant son voyage au début de ce mois au Koweït, en Iraq, en Jordanie et en Turquie, le Secrétaire général a entendu tous les dirigeants qu'il a rencontrés exprimer des préoccupations quant aux retombées politiques et sécuritaires possibles.

Outre les voisins de la Syrie, le conflit en Syrie a également eu un impact direct sur la zone d'opérations de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) et, en conséquence, sur sa capacité de s'acquitter de son mandat, comme cela est reconnu dans la résolution 2084 (2012), que ce Conseil a adoptée il y a un moment. Lundi, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Ladsous, a présenté un exposé détaillé sur le récent rapport du Secrétaire général sur la FNUOD (S/2012/897), mentionnant les affrontements quotidiens entre l'armée syrienne et les membres armés de l'opposition dans la zone de séparation et, à plusieurs occasions, les tirs directs et indirects sur les positions ou les convois de la FNUOD, notamment l'incident du 29 novembre au cours duquel des Casques bleus ont été blessés.

À cet égard, je voudrais répéter que la responsabilité principale de la sûreté et de la sécurité du personnel de l'ONU dans la zone de séparation et dans la zone de délimitation, dans le secteur Bravo, incombe au Gouvernement syrien. Les pays qui ont une influence doivent également faire comprendre aux membres armés de l'opposition l'importance d'assurer la liberté de mouvement et la sûreté du personnel de la FNUOD. De manière plus générale, je voudrais saisir cette occasion pour rappeler à toutes les parties belligérantes qu'elles doivent respecter et assurer la sûreté et la sécurité de tout le personnel de l'ONU, du personnel associé et du personnel humanitaire dans les zones de conflit.

Le conflit en cours en Syrie continue d'avoir un impact considérable sur la situation au Liban. Les tirs d'obus transfrontaliers et le trafic d'armes se poursuivent. De nombreux rapports indiquent que des Libanais sont impliqués dans la violence en Syrie, tant dans le camp du

régime Assad que dans celui de l'opposition. Cela viole la politique du Gouvernement libanais, qui consiste à se dissocier de ce conflit, et fait courir des risques accrus au Liban.

Le 30 novembre, d'après les rapports, environ 14 combattants libanais ont été tués par les forces du régime syrien près de la ville de Talkalakh, en Syrie. L'incident survenu à Talkalakh a déclenché une nouvelle série d'affrontements à Tripoli (Liban) entre le quartier sunnite de Bab al-Tabbaneh et de la communauté alaouite de Jebel Mohsen, ce qui a causé la mort d'environ 14 personnes et fait plus de 60 blessés. Le calme a été rétabli après un déploiement massif de l'Armée libanaise f dans les quartiers touchés et autour de la ville, suite à l'adoption d'un nouveau plan de sécurité par le Conseil supérieur de défense le 9 décembre. Une fois encore, il convient de féliciter l'Armée libanaise et les forces de sécurité de leur rôle dans la lutte contre les menaces pesant sur la sécurité et la stabilité du Liban. Lors de sa visite au Liban du 9 au 11 décembre, le Vice-Secrétaire général a insisté auprès de tous ses interlocuteurs sur notre message fort d'appui aux efforts déployés par le Liban pour préserver la stabilité intérieure, l'unité et le dialogue dans le contexte difficile de la crise syrienne.

La situation dans la zone d'opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) demeure généralement calme. Il y a eu toutefois une explosion le 17 décembre près du village de Tayr Haifa, dans le sud de la zone. La nature et les circonstances de l'explosion font l'objet d'une enquête en coordination avec les Forces armées libanaises. Le rythme accru des opérations de la FINUL et de l'Armée libanaise lors des récentes hostilités entre Israël et le Hamas, à Gaza, est depuis lors revenu aux niveaux précédents. La FINUL a maintenu sa présence renforcée dans sa zone d'opérations alors que l'Armée libanaise continue d'opérer avec des effectifs moins importants, qui se composent d'environ deux brigades et d'un bataillon. Les violations israéliennes de l'espace aérien libanais se sont poursuivies quasi quotidiennement.

Les deux parties au conflit israélo-palestinien connaissent trop de souffrance et d'angoisse, de déception et de détresse, et – comme nous l'avons vu lors des violences récentes entre Gaza et Israël – de peur et de frustration réelles. En tant qu'êtres humains, j'espère que nous pouvons tous ressentir de l'empathie pour les Palestiniens et les Israéliens dont le désir de donner à leurs enfants une vie normale, heureuse et pacifique dans des États indépendants n'est pas un objectif déraisonnable. Dans le même temps, nous ne devons pas permettre à l'expression ouverte de l'amertume et des griefs, aussi fortement ressentis soient-ils, de remplacer le travail acharné et constructif qui conduira à un règlement concret et tangible.

À l'approche du nouvel an, nous pensons qu'il importe de nous tourner vers l'avenir, dans l'espoir de pouvoir œuvrer collectivement pour changer la dynamique de l'impasse en une dynamique d'élan réel vers la solution des deux États. Quoi qu'il veuille dire concrètement, le vote du mois dernier à l'Assemblée générale témoigne de l'impatience croissante de la communauté internationale face à une occupation qui n'a que trop duré et d'un appui résolu aux aspirations des Palestiniens à vivre dans la liberté et la dignité dans leur propre État indépendant, côte à côte avec Israël et dans la paix et la sécurité.

L'année 2013 sera décisive pour le processus de paix. Il nous incombe à tous d'aider les parties à stabiliser la situation, ce qui permettra alors de progresser vers la réalisation de la solution des deux États qui est si essentielle à la paix et à la sécurité régionales.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Je remercie M. Feltman de son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 10 h 50.*